



N° 79
24 janvier 2000
Bimensuel

Le Courier du DFJ: Niveau scolaire des apprentis

Le journal interne du Département de la formation et de la jeunesse, qui fait partie intégrante de *la Gazette*, vous est livré dans ce numéro avec un dossier consacré à l'évaluation du niveau scolaire des apprentis.

Dans ce numéro



Vous les avez presque tous reconnus!
Les résultats de notre jeu-concours 3



Formulation épiciène à généraliser 2



Données géographiques sur Internet 5



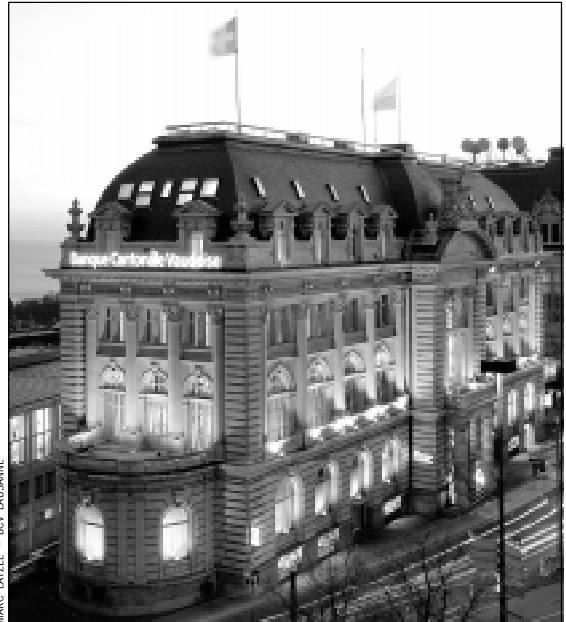
35 postes vacants 6



La parure dans tous ses états 12

Nouvelle loi sur la Banque Cantonale Vaudoise Plus d'autonomie, mais au service du canton

Le Canton devrait se retirer partiellement de la Banque cantonale vaudoise. Ce faisant, il accorderait à la BCV une plus grande autonomie, qui lui permettrait de conclure des alliances stratégiques. Aujourd'hui actionnaire majoritaire, l'Etat conserverait cependant une minorité de blocage de 33,33%. Ce taux minimal, fixé par la législation fédérale, donnerait concrètement à l'Etat un droit de veto au cas où la banque voudrait modifier ses statuts.



MARC LATZEL - BCV LAUSANNE

Il faut encore parler au conditionnel, car ce projet du Conseil d'Etat doit encore être débattu au Grand Conseil. Toutefois, les résultats de la procédure de consultation autorisent un pronostic positif, malgré les réticences exprimées par les partis de gauche et les associations qui leur sont proches.

Le projet de loi du Conseil d'Etat confirme la mission de proximité de la BCV au service de l'économie vaudoise. Autrement dit, sa première mission ne consistera pas à réaliser un maximum de bénéfices, mais à soutenir les entreprises du canton.

Les devoirs de la BCV au service de l'économie vaudoise seront précisés dans ses sta-

tuts, où apparaîtra la notion de «valeur partenariale». Celle-ci signifie que la banque devra, dans les cas où les intérêts de ses partenaires et ceux de ses actionnaires s'opposent, privilégier les intérêts de ses partenaires et, à travers eux, ceux de la collectivité cantonale à long terme. Ce concept a été préféré à celui de «développement durable», dont il est difficile d'imaginer les applications concrètes dans le secteur bancaire.

La nouvelle loi sur la BCV devrait être discutée en février au Grand Conseil, pour une entrée en vigueur le 1er août 2001.

• **Pour en savoir plus, consultez le site internet de l'Etat (www.vd.ch).**

Marc Johannot sera le responsable du site web de l'Etat

Un nouveau webmaster du site faitier de l'Etat de Vaud a été désigné par le Conseil d'Etat. Marc Johannot aura pour mission de coordonner l'activité des départements et de mettre en œuvre une stratégie unifiée de l'Etat dans ce domaine. Il prendra ses nouvelles fonctions le 1er mars. Ancien chef de la Centrale des autorisa-



tions en matière d'autorisations de construire (CAMAC), cet ingénieur civil EPFL de 42 ans y a conduit une des premières expériences de l'Etat dans le domaine de la cyberadministration. Marié et père de 4 enfants, ce fêru d'informatique apprécie le jazz et occupe volontiers ses loisirs par des randonnées en montagne.

Un nouveau visage

Durant la session du 16 janvier 2001, un nouveau député est entré en fonction:



Jean-Paul Vodoz, conseiller technique, domicilié à Corbeyrier, a remplacé Michel Tille, député libéral de l'arrondissement d'Aigle.



A vendre : maison familiale de 6,5 pièces avec cachet à 12 minutes de Lausanne. PPE, pignon sud, calme, vue magnifique, 160 m² habitables, 4 ch. de plus de 20 m², 2 bains + WC séparé, cheminée, garage box 2 places, galeas, caves, 100 m² terrasses et jardin privatifs, proche école et TL. Prix avantageux: 495'000 francs.
Tél. 021/316 63 28 (le matin) ou 021/903 39 31 (le soir).

Cherche à louer : appartement de 4 à 5 pièces, très bien agencé, au centre de Lausanne.
Tél. 021/316 29 29 ou 021/ 311 00 95 ou 079/ 440 83 64.

A vendre : Peugeot 306 XSI noire métallisée, 08.1994, 137'000 km, toit ouvrant, radio-CD, 4 pneus d'été et hiver montés sur jantes, expertisée en mai 1999. Prix : 7000 francs.
Tél. 079/355 35 66.



Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Dominique Guindani, Joël Christin, Anouk Farine, Isabel Balitzer Domon, Didier Erard, Françoise Cottet, Jacqueline Decurnex, Chantal Crettol, Catherine Lavanchy.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone 021/ 316 40 50

Fax 021/ 316 40 52

E-mail La.Gazette@chancellerie.vd.ch

Le Canton de Vaud collabore au projet de «guichet virtuel» de la confédération

Le Conseil d'Etat a signé l'accord de collaboration avec la Confédération pour la construction d'un «guichet virtuel» destiné à offrir à la population des services via internet pour les relations avec les administrations fédérale, cantonales et communales. Le Canton de Vaud a décidé d'y participer dès le début pour pouvoir tirer le meilleur parti des synergies qu'il permettra de développer.

Le «guichet virtuel» désigne le même concept que celui qui prend les noms de «e-gouvernement» ou de «cyberadministration». Le projet fédéral consiste à établir une plateforme internet à partir de laquelle le citoyen pourra trouver des informations relevant de la Confédération, des cantons ou des communes, et débouchant sur la possibilité d'effectuer des transactions avec ces administrations sans

avoir besoin de se rendre physiquement au guichet. Le Canton de Vaud exploite déjà les potentialités de la cyberadministration dans les domaines des marchés publics et des autorisations de construire, où les transactions entre l'administration et les personnes intéressées passent par l'internet, avec un gain notable d'efficacité et de rapidité.

Une dizaine de thèmes

La convention signée avec la Confédération prévoit l'élaboration de directives concernant la coordination technique, le contenu du guichet virtuel concernant dans un premier temps une dizaine de thèmes (par exemple impôts, mariage, service militaire, etc.), l'établissement des liens ainsi que la fréquence des mises à jour. La Confédération prend à sa charge les coûts liés au développement du projet pilote et les frais occasionnés

par la création de la plateforme, de même que les frais de publicité et les coûts d'exploitation du projet pilote dans sa phase initiale.

Le Conseil d'Etat a tenu à ce que le Canton de Vaud soit associé dès le départ à ce projet. Il considère en effet que les collectivités publiques ont intérêt à se coordonner afin que chacune puisse bénéficier des expériences des autres et évite de développer son système propre, au risque de découvrir après coup qu'il n'est pas compatible avec les autres.

Afin d'améliorer et de moderniser son propre site internet, le Conseil d'Etat vient de créer quatre postes de webpublishers qui auront en charge les sites des sept départements de l'administration vaudoise. Il a en outre désigné le nouveau webmaster (voir p.1) du site faîtière de l'Etat de Vaud. – com



Infirmiers oubliés!

Au sujet d'une information brève, parue dans la rubrique «Décisions de la quinzaine», La Gazette n°77.

L'article paru sous le titre «Formation et emploi des infirmières» a retenu toute mon attention. En effet, mon fils suit l'Ecole de soins infirmiers de Chantepierre à Lausanne. Je suis étonnée de ne lire que le titre «infirmière», au féminin. Dans sa classe, il y a plusieurs messieurs. Il ne s'agit pas de faire du sexisme à l'envers, mais on peut se poser des questions, quand on lit d'autres articles, par exemple les

offres d'emploi, pages 4 et 5, ou les deux sexes sont bien mentionnés.

Merci d'en tenir compte à l'avenir.

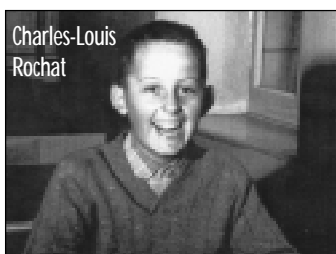
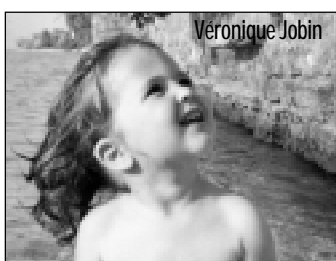
Martine Schmid

L'information donnée par *La Gazette* sur la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation de la députée Lise Peters aurait pu, en effet, mentionner explicitement les infirmiers. Il se trouve que le texte de l'interpellation était écrit au féminin. Dans un développement de son interpellation, Mme Peters souligne que son texte est «bien entendu» à comprendre également au masculin. La députée suit en cela l'usage du CICR qui est d'écrire infirmière, au féminin, et de mentionner en note que ce terme générique inclut également les infirmiers.

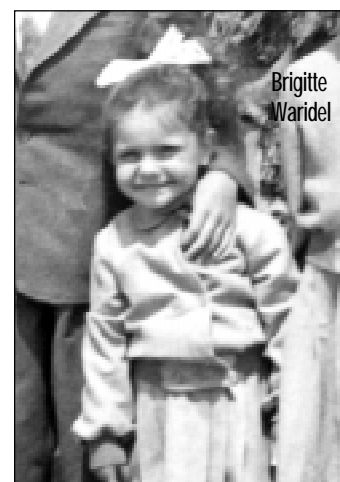
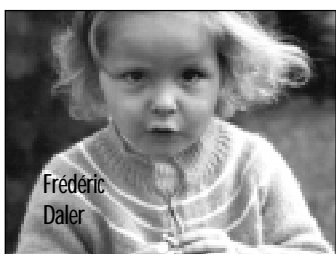
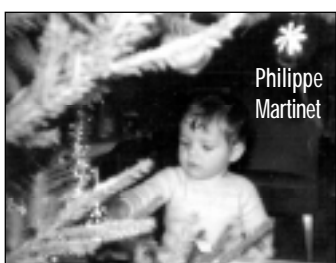
La rédaction de *La Gazette* se veut attentive à ne pas créer de discriminations dans les textes qu'elle publie. Pour les offres d'emploi, les professions sont systématiquement mentionnées au féminin et au masculin. Pour ce qui est des textes rédactionnels, afin de ne pas alourdir la lecture, l'usage courant prime lorsqu'il existe des termes génériques et que la double mention n'est pas nécessaire à la compréhension du texte. – *La Gazette*



Who's who: les bons noms à la bonne place



Plus difficile qu'il n'y paraissait au premier abord, notre jeu-concours des fêtes de fin d'année a permis aux meilleurs observateurs d'identifier correctement 17 visages sur 19. Si la correspondance était évidente pour certains portraits – Conseillers-ères d'Etat notamment –, d'autres prêtaient facilement à confusion. Comme le duo André Vallotton et Francis Randin, presque systématiquement inversé. Vos idées pour la fin de l'année 2001 sont d'ores et déjà les bienvenues!



Les heureux gagnants

Les réponses au concours Who's who de l'administration vaudoise sont venues des 7 départements. Quelques personnes directement concernées, comme Philippe Biéler, chef du DINF, ou des personnes extérieures à l'administration, comme Jean-Marc Rapaz, journaliste à «24 Heures», ont aussi testé leur perspicacité. Sans parvenir à un sans faute. Un tirage au sort a dû départager les 4 participants qui ont obtenu le meilleur résultat avec 17 bonnes réponses sur 19.

Le 1^{er} prix, un carton de 6 bouteilles de vin blanc, revient à Mme Maria-Carla PONCE. Le 2^e prix, un bon de 40 francs pour un livre, revient à Mme Nicole THEVENAZ. Mme Madeleine MERMOD et M. Alain BUSSARD gagnent chacun un abonnement à la revue *Film* (3^e prix ex aequo).

Consolider des structures de type fédératif

A la tête de la Direction, planification et stratégie informatique (DPSI) depuis le 1er janvier, Jean-Paul Jaunin entend rassembler informaticiens et utilisateurs autour d'une charte commune à l'Etat et utiliser davantage l'informatique pour développer le rapprochement de l'Etat et des citoyens. Interview d'un homme qui «aime imaginer et concevoir».

Jean-Paul Jaunin n'a pas froid aux yeux! Depuis le 1er janvier 2001, l'ancien directeur de l'Unité informatique Riponne du Département des infrastructures a repris la direction de la Direction, planification et stratégie informatique (DPSI). Il sait bien que devenir directeur de l'informatique cantonale, c'est quitter la «presque quiétude» d'un poste départemental pour ce qu'il appelle lui-même «un siège à stabilité libre». Mais l'homme aime la créativité, la prise de risque, la difficulté.

Quels sont vos principaux objectifs à la tête de la DPSI?

Ma première mission consistera à rassembler informaticiens et utilisateurs autour d'un concept fédérateur, clairement identifié dans une charte de l'informatique cantonale. Cette charte doit définir les missions et les objectifs de l'informatique en la replaçant dans son rôle d'outil de soutien des activités des services, et non comme une fin en soi. L'informatique doit participer à l'amélioration du fonctionnement de l'administration en fournissant aux usagers internes toutes les applications et données pertinentes pour l'accomplissement de leurs tâches. Elle doit aussi proposer aux usagers externes un accès aux données et procédures de l'Etat, permettant ainsi un rapprochement de l'Etat et du

citoyen, qui de simple usager passif devient un véritable acteur.

Une assez longue pratique de l'informatique cantonale m'a permis de constater que souvent les projets ne sont pas évalués dans leur contexte global. L'idée de schémas directeurs au niveau de l'Etat, des départements et des services reste marginale. Comment préavisier avec pertinence un projet, sans une claire définition de la stratégie, des missions et des objectifs qu'il doit supporter? Des démarches globales du type des schémas directeurs doivent être entreprises et la DPSI doit s'employer à en stimuler l'usage.

La finance, l'infrastructure et les «hommes» constituent les principales ressources dédiées à l'informatique. Dans un contexte de disette, l'usage d'itinéraires de type «bison futé» permet de faire «avec les moyens du bord». La ressource humaine demeure toutefois la plus rare et la plus précieuse. Si l'on souhaite rivaliser avec le secteur privé et que l'on rêve de pérenniser nos équipes, il est indispensable d'offrir à nos collaborateurs un environnement où peuvent être stimulés créativité, motivation, sentiment d'appartenance à un projet fédérateur.

Avec ou sans disette, un service vise toujours des objectifs qui s'expriment en terme de qualité, de rapidité et de coût. Sachant qu'il n'est jamais possible de satisfaire ces

trois termes en même temps, il est important d'opérer des choix, d'en mesurer les conséquences, puis de les annoncer clairement et de les assumer. Ceci dit plus simplement, il faut choisir en sachant que:

- un service rapide et bon marché ne sera pas de qualité
- un service de qualité et bon marché ne sera pas rapide
- un service rapide et de qualité ne sera pas bon marché.

Comment allez-vous collaborer avec les départements, qui ont maintenant tous une unité informatique?

L'informatique cantonale n'est pas l'affaire d'un seul homme, mais le projet d'un ensemble de ressources composées d'entités (DPSI, unités informatiques départementales, utilisateurs, etc.) fonctionnant dans un mode de complémentarité. Je crois à une structure en réseau et j'entends contribuer à fédérer les éléments qui la composent. Un vocabulaire, des méthodes et des outils communs sont les vecteurs de cette fédération. Cette synergie doit contribuer à créer un sentiment d'appartenance à un projet collectif.

Quel bilan faites-vous de vos 13 années à la tête de l'informatique du DTPAT, puis du DINF?

Face à la constante évolution des techniques, je me satisfais du sentiment qu'avec la diffusion «en ligne» des données géographiques, une étape importante a été franchie. Ce mode de diffusion des données matérialise la réussite d'un projet qui m'a maintenu en éveil depuis de nombreuses années. Ce projet, avec de nombreux autres, marque l'entrée de nos applications dans la cyberadministration.

Depuis mon entrée en fonction, en 1987, je dois nos plus belles réussites aux collaborateurs de mon équipe et aux chefs de projets utilisateurs des services. Je ne saurais jamais assez les en remercier. Quant à mes plus beaux échecs, je les attribue à mon manque d'humilité qui m'a conduit à me substituer à l'utilisateur et à concevoir une informatique pour informaticien. A ma décharge, l'utilisateur n'était pas toujours présent...

Mon départ du DINF répond à l'intérêt que je porte à la création, qu'il s'agisse de projet ou d'organisation. J'aime imaginer et concevoir. J'aime moins «entretenir». Il y avait un vide à la tête de la DPSI. Je m'y suis précipité et me réjouis de pouvoir y exercer créativité et motivation.

Propos recueillis par Jacqueline Decurnex



Toute l'équipe de la DPSI avec son nouveau directeur, Jean-Paul Jaunin, en bas à droite.

Le 3e millénaire des données géographiques

Le remodelage d'une interface accessible par le Web augmente la convivialité des échanges entre professionnels des données géographiques.

Géomètres, ingénieurs civils, architectes, administrations communales et autres spécialistes et gestionnaires de données cartographiques n'ont plus besoin de boussole pour localiser les informations et cartes indispensables à leur travail. Depuis la fin de l'année 2000, ces données leur sont accessibles en quelques clics grâce à la nouvelle interface du «requêteur» de l'Association pour le système de l'information du territoire vaudois (ASIT-VD) dont l'Etat de Vaud est le principal fournisseur.

Le «requêteur»? Il s'agit d'une application Internet accessible à l'adresse www.asit.vd.ch. Destinée aux professionnels, cette application enrichit et élargit les possibilités d'accès informatique aux données ouvertes au grand public, telles les pages Internet concernant la Camac ou les marchés publics, ou encore le site GeoPlanet ouvert en 2000 par le Département des Infrastructures. Le «requêteur» permet:

- aux spécialistes de commander des données géographiques par Internet, en précisant le périmètre concerné, les données désirées et leur format. La livraison peut se faire par Internet ou sur support physique.

- à tout gestionnaire de données géographiques (commune, association, etc.) de bénéficier d'une plateforme de diffusion.

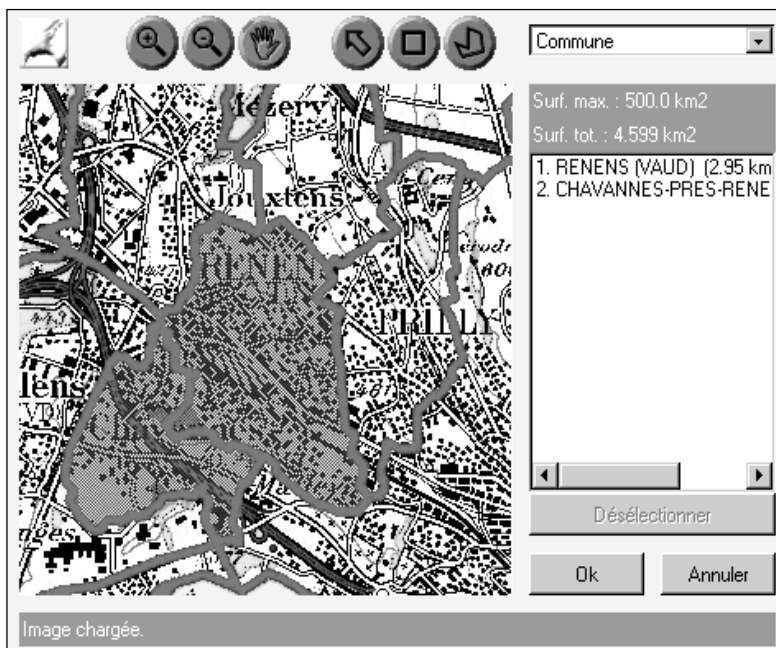
La première version du «requêteur» a été mise en place il y a deux ans par l'ASIT-VD en étroite collaboration avec le Service de l'information sur le territoire (SIT) et l'Unité informatique Riponne (UIR). L'automatisation des requêtes apportée par ce développement permet notamment au SIT de livrer des données rapidement et de manière fiable ainsi que de décharger ses collaborateurs de tâches répétitives et fastidieuses. Ceux-ci peuvent désormais se concentrer sur la mise à jour et le contrôle des données gérées.

Convivialité améliorée

La récente mise à jour de l'interface du requêteur a permis un rafraîchissement technique de l'application et une amélioration notable de la convivialité pour les utilisateurs.

Les illustrations de cette page donnent un aperçu de cette interface remodelée. Par rapport à l'ancienne version, les principales modifications immédiatement visibles sont:

- une construction de re-



La nouvelle interface du «requêteur» permet à l'utilisateur de définir graphiquement le périmètre de commande.

quête plus intuitive, par onglets;

- une définition graphique (sur fond de plan) ou textuelle du périmètre;
- une recherche sur l'ensemble des données;
- la suppression de la saisie du mot de passe pour finaliser la session.

Béatrice Simos-Rapin, chef du SIT, et Lucien Imhof, coordination géomatique UIR

Contacts:

Service de l'information sur le territoire, Mme Camilla Moreni, Av. de l'Université 3, 1014 Lausanne, tél. 021/ 316 70 13, e-mail camilla.moreni@sit.vd.ch

ASIT-VD, Mme Marie-Paule Lagasquie, coordinatrice, Av. de l'Université 5, case postale 144, 1000 Lausanne 17, tél. 021/ 316 70 24, e-mail marie-paule.lagasquie@asit.vd.ch

L'ASIT-VD

L'Association pour le système d'information du territoire vaudois (ASIT-VD) a été créée il y a cinq ans par des fournisseurs et des utilisateurs de données géographiques pour rendre possible les échanges d'informations sur le territoire. Elle regroupe aujourd'hui près de 150 membres dont l'Administration cantonale, des communes et des associations de communes, des distributeurs d'énergie, des professionnels (géomètres, prestataires de services, etc.), l'EPFL, la Banque cantonale vaudoise, etc.

Les spécialistes de l'Administration cantonale (ACV) peuvent obtenir des données géographiques à l'adresse internet www.asit.vd.ch

Citons parmi les données disponibles de l'ACV :

- Plan cadastral
- Secteurs de protection des eaux souterraines
- Zones d'affectation du sol
- Plan d'ensemble
- Limites administratives au 1:25'000

Donnée	Serveur	Projection	Format	Système	Livraison	Nombre de stations de travail	Nombre d'années d'utilisation
Zones d'affectation du sol	ACV-DINF	Suisse	DWG PAF	WINDOWS	Réseau FTP		
Plan cadastral complet	ACV-DINF	Suisse	DWG global Argo	WINDOWS	Réseau FTP		

Un système d'onglets permet une élaboration rapide et claire des requêtes géographiques.

Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés aux collaborateurs de l'administration cantonale vaudoise
Ils sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes

Délai de candidature: 5 février 2001

DFJ Département de la formation et de la jeunesse

Employé-e principal-e d'administration au sein du Service de protection de la jeunesse 50%

Mission: assurer les travaux administratifs liés à la remise d'autorisations d'exploiter pour les directeurs/trices d'institutions d'accueil de mineurs; établir des contacts avec les lieux d'accueil et les technicien-ne-s de l'Etablissement cantonal d'assurance incendie (ECA); gérer les dossiers des institutions (cl. 14-16).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec 6 ans de pratique environ; capacité à travailler de manière autonome; esprit de collaboration; maîtrise des outils informatiques (Word, Excel).

Renseignements: Mme Christiane Dayer, tél. 021/316 53 43 (le matin).

Adresse: réf. 2466, Service de protection de la jeunesse, M. Henri Buhler, BAP - 1014 Lausanne.

Spécialiste bureautique C au sein du Rectorat 100%

Mission: soutien aux utilisateurs/trices et gestion du parc informatique du Rectorat et de l'Administration centrale de l'UNIL: assiste, conseille et forme les utilisateurs/trices dans l'usage de la microinformatique (système, bureautique, internet, accès aux applications administratives); analyse les problèmes fréquents et propose des solutions; gère l'inventaire du parc informatique; conseille les utilisateurs/trices en matière d'achats informatiques, suit les commandes et installe le matériel; participe à la gestion des serveurs locaux; développe et maintient une stratégie de sauvegarde des données; participe au développement et à la maintenance des applications locales (agenda partagé, visioconférence, bases de données locales); conseille et assiste les utilisateurs en la matière; participe aux séances de coordination du Centre informatique de l'UNIL; développe ses connaissances par une formation personnelle continue (cl. 20-24).

Profil: titre universitaire, diplôme ETS, diplôme fédéral d'informaticien-ne ou titre jugé équivalent avec pratique de 2 ans environ; Ou CFC jugé utile à la fonction ou titre jugé équivalent avec pratique professionnelle de 6 ans environ dans l'informatique dont 2 ans comme formateur/trice. Excellentes compétences techniques en micro-informatique Macintosh et Windows NT; connaissance de l'anglais technique; excellente capacité à communiquer, efficacité, autonomie, sens de l'organisation, rigueur, discrétion. Sens du service.

Renseignements: M. Jacques Guélat, tél. 021 / 692 22 00.

Adresse: réf. 2508, Bureau de gestion du personnel de l'Université - BRA - 1015 Lausanne.

Micro-informaticien-ne au sein de l'Institut de biologie animale (Faculté des Sciences) 50% (2^{ème} parution)

Mission: installation des nouveaux logiciels et mise à jour des systèmes d'exploitation et des logiciels existants. Mise à jour des bases de données, développement de nouveaux moyens de saisie, gestion de l'inventaire informatisé des équipements scientifiques. Conseil et formation du personnel administratif, technique et scientifique. Gestion du matériel informatique et du réseau (cl. 15-18).

Profil: CFC jugé utile à la fonction, de préférence CFC d'informaticien-ne ou titre jugé équivalent. Pratique professionnelle de 5 ans en règle générale. Bonnes connaissances du Macintosh et de son système d'exploitation, de Word, Excel, Powerpoint, FileMaker Pro et du monde Internet. Lecture de l'anglais technique. Connaissance de HTML souhaitée.

Renseignements: Mme Béatrice Desvergne, tél. 021/692 41 40.

Adresse: réf. 2110, Bureau de gestion du personnel de l'Université, BRA, 1015 Lausanne.

Secrétaire au sein de l'Institut de biologie animale (Faculté des Sciences) 100% (2^{ème} parution)

Mission: gestion du secrétariat d'un institut de 50 personnes; correspondance, rapports, textes de publications en français et en anglais; suivi de la comptabilité (ordres de paiement, suivi des budgets); gestion administrative du personnel (permis de séjour, logement, gestion des absences et des vacances, engagement des assistant-e-s); gestion de la bibliothèque; réception, téléphone, renseignements aux étudiant-e-s, inscriptions aux travaux pratiques; gestion des photocopieuses et de l'économat; organisation de séminaires et de congrès (cl. 15-18).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec environ 6 ans de pratique professionnelle; très bonnes connaissances d'anglais (orales et

écrites) et bonnes connaissances d'allemand. Aisance en informatique (Word, Excel, bases de données); connaissances en comptabilité; sens de l'organisation, autonomie, esprit d'initiative, bonnes qualités relationnelles, discrétion.

Renseignements: Mme Béatrice Desvergne, tél. 021/692 41 40.

Adresse: réf. 2424, Bureau de gestion du personnel de l'Université, BRA - 1015 Lausanne.

Ouvrier/ère principal-e A au sein de la Faculté des Sciences (section chimie) 100%

Mission: gestion du matériel courant et des produits chimiques du magasin du bâtiment de chimie; gestion des stocks et distribution des appareils de mesure, de la verrerie de laboratoire, des produits chimiques et des cylindres de gaz; réception et évacuation des solvants usés et des déchets spéciaux; commandes de matériel et de produits chimiques, demandes d'offres et contact avec les fournisseurs; inventaire des appareils de laboratoire; régénération de l'eau distillée; responsable de l'azote liquide et gazeux; gestion de l'économat; responsable des photocopieurs de la section; préparation et diffusion des cours polycopiés et des thèses de doctorat (cl. 15-17).

Profil: CFC de laborant/line en chimie ou de droguiste, ou titre jugé équivalent. Maîtrise de la langue française et connaissances en bureautique (Word, Excel); à l'aise dans la manipulation de produits chimiques; connaissance des règles de sécurité de laboratoire; sens de l'organisation, goût pour le travail en équipe; sens du service; discrétion.

Renseignements: M. Jean-Luc Marendaz, tél. 021/693 38 20.

Adresse: réf. 2531, Bureau de gestion du personnel de l'Université - BRA - 1015 Lausanne.

Employé-e principal-e d'administration au sein de la formation professionnelle 100%

Mission: secrétariat de direction; gestion des dossiers administratifs, organisation des commissions et procès-verbaux, tenue de l'agenda (cl. 14-16).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec environ 6 ans de pratique. Sens aigu de l'organisation, esprit d'initiative, résistance au stress et disponibilité; capacité de rédaction, bonne orthographe, maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint).

Renseignements: M. Alain Garnier, tél. 021/316 63 20.

Adresse: réf. 2506, Service de la formation professionnelle, M. Alain Garnier, R. St-Martin 24 - 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration auprès du Service de protection de la jeunesse 90%

Mission: assure le secrétariat du chef de bureau du contentieux au sein d'une petite équipe: travaux comptables d'encaissements et établissement des factures et notes de crédit relatives au suivi des dossiers d'enfants placés; établissement de statistiques (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent. Ou CFC d'employé-e de bureau avec environ 5 ans de pratique. Maîtrise du français et goût pour les chiffres; intérêt pour la comptabilité et la bureautique (Word, Excel); sens de l'organisation.

Renseignements: M. Jean-Daniel Perroset, tél. 021/316 53 29.

Adresse: réf. 2540, Service de la protection de la jeunesse, M. Jean-Daniel Perroset, BAP - 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration au Centre d'enseignement professionnel de Vevey 70% (2^{ème} parution)

Mission: gestion du secrétariat; suivi des dossiers des apprenti-e-s, correspondance des doyens; gestion des dossiers d'élèves sur un support informatique (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent. Ou CFC d'employé-e de bureau avec 5 ans de pratique environ. Aptitude à la communication, esprit d'initiative, sens de l'organisation, aisance rédactionnelle, maîtrise du français et des outils informatiques. Rapidité, autonomie, précision. Connaissance de l'allemand et de l'anglais souhaitée.

Renseignements: Mme M.-A. Dorier, tél. 021/923 14 00.

Adresse: réf. 2238, Centre d'enseignement professionnel, Mme M.-A. Dorier, Av. Nestlé 1 - 1800 Vevey.

Employé-e d'administration à l'École de perfectionnement 30%

Mission: accueil et réception; gestion du fichier d'élèves; correspondance et comptabilité (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent. Ou CFC d'employé-e de bureau avec environ 5 ans de pratique professionnelle. Connaissances de Word, Excel, FilemakerPro sur MacIntosh.

Particularité: travail un jour fixe par semaine (mardi 20%); 10% restants, en fonction de l'activité du secrétariat.

Renseignements: Mme Mireille Pasche, tél. 021/311 49 21.

Adresse: réf. 2542, Ecole de perfectionnement, M. Michel Landenbergue, Ch. des Croix-Rouges 26 – 1007 Lausanne.

DSAS Département de la santé et de l'action sociale

Chef-fe de projets au sein du Service de la santé publique 80%

Mission: Le Service de la santé publique et le Service des assurances sociales et de l'hébergement ont pour mission d'assurer le contrôle de la sécurité et de la qualité de la prise en charge des personnes hébergées dans les EMS. Cette mission est assurée par la CIVEMS (coordination interservices pour les visites en EMS et divisions C des hôpitaux). Vous aurez à gérer et planifier les activités de la CIVEMS; serez chargé-e d'élaborer et de tenir à jour les tableaux de bord relatifs au contrôle qualité des EMS, de développer l'information interne et externe, de suivre le système qualité de la CIVEMS. Rattaché-e à la division qualité du Service de la santé publique, vous collaborez avec les adjoint-e-s concerné-e-s et fonctionnez comme répondant-e de la CIVEMS auprès des chef-fe-s de service et du chef de département (cl. 25-28).

Profil: Titre universitaire, de préférence en sciences sociales, droit ou économie avec une pratique professionnelle de quelques années. Diplôme d'une formation sociale ou sanitaire (assistante sociale, infirmier/ère). Compétences en conduite de projet et en management. Connaissances de base en matière de système qualité. Connaissance dans le domaine de la gérontologie, expérience dans le domaine médico-social vaudois et compétence en matière de traitement de données statistiques bienvenues.

Renseignements: Mme Françoise Jaques, tél. 021/316 42 12.

Adresse: réf. 2544, Service de la santé publique, Mme Françoise Jaques, Cité-Devant 11 – 1014 Lausanne.

Conseiller/ère éducatif/ve (ou en action sociale) au sein du Service de prévoyance et d'aide sociales 100%

Mission: diriger le Centre social et fonctionner comme personne de référence sur le plan cantonal en matière d'action sociale (cl. 22-25).

Profil: diplôme d'une école d'études sociales et pédagogiques reconnue ou titre jugé équivalent; doit avoir suivi des cours de perfectionnement en relation avec la fonction; pratique professionnelle de 8 ans environ. Pratique et expérience du travail social. Apté à diriger et superviser une équipe de travailleurs sociaux; connaissances administratives et comptables; connaissance du réseau vaudois d'action sociale, des régimes d'aides (aide sociale vaudoise – ASV – et revenu minimum de réinsertion – RMR), et des régimes d'assurances sociales. Capacité d'écoute et de négociation, esprit de collaboration. Certificat de superviseur en travail social et expérience de formation d'adultes un atout.

Renseignements: Mme Mary Claude Pittet, tél. 021/316 52 13.

Adresse: réf. 2512, Service de prévoyance et d'aide sociales, Mme Denise Parein, Av. des Casernes 2 – 1014 Lausanne.

DIRE Département des institutions et des relations extérieures

Chef-fe de projet informatique A pour l'Unité informatique départementale 100%

Mission: au sein d'une petite équipe appelée à gérer des projets en relation avec l'activité gouvernementale, vous planifiez et pilotez des projets informatiques importants (y compris la gestion des appels d'offres, le choix des fournisseurs et la négociation des contrats); vous servez d'interlocuteur/trice privilégié-e pour les fournisseurs de prestations durant l'évolution des projets dont vous êtes en charge; vous procédez à des études de faisabilité et à des analyses de processus; vous projetez et réalisez des systèmes informatiques complets; vous faites évoluer et maintenez les applications existantes en animant des groupes d'utilisateurs/trices; vous assistez les services pour l'élaboration d'un schéma directeur et coopérez avec l'équipe de projet et les organes spécialisés (cl. 28-30).

Profil: titre universitaire, diplôme ETS, diplôme fédéral d'informaticien-ne de gestion ou titre jugé équivalent. Pratique de 3 ans environ en qualité de chef-fe de projet. Expérience réussie en gestion de projet, conseil informatique et développe-

ment sur des outils tels qu'Oracle, PL SQL, internet, powerbuilder, dans un environnement informatique complexe (grande entreprise ou administration). Familiarisé-e avec la planification, la surveillance des coûts, les délais, la qualité et l'organisation. Habile négociateur/trice apte à animer et conduire des groupes de travail hétérogènes. Autonomie et esprit d'équipe.

Renseignements: Mme Elia Pochon, tél. 021/316 40 41.

Adresse: réf. 2505, Unité informatique départementale du DIRE, Mme Elia Pochon, Château cantonal – 1014 Lausanne.

Adjoint-e B (délégué-e aux sports vaudois) auprès du Service de l'éducation physique et du sport 100%

Mission: soutien au sport associatif; coordination et formation dans le cadre du sport aux aînés; conduite de projets; administration du fonds du Sport-Toto (cl. 27-30).

Profil: titre universitaire avec 8 ans de pratique environ dès l'obtention du titre. Intérêt pour les questions relatives au sport; expérience de gestion, administration de club ou association sportive; pratique sportive; sens de l'organisation et esprit de synthèse; personnalité ouverte, dynamique ayant un sens aigu de communication; compétences administratives et comptables.

Renseignements: M. Raymond Bron, tél. 021/316 39 30.

Adresse: réf. 2511, Service de l'éducation physique et du sport, M. Raymond Bron, Ch. de Maillefer 35 – 1014 Lausanne.

Premier/ère secrétaire B au Service pénitentiaire 100%

Mission: élaboration du budget pour 5 établissements; bouclement des comptes; appels d'offres annuels auprès des fournisseurs; négociation de prix; responsable et répondant-e pour la comptabilité générale et celle des détenus; préparation des dossiers à transmettre au Conseil d'Etat en matière financière (cl. 17-19).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC d'employé-e de bureau avec pratique professionnelle de 8 ans environ. Effectue de manière indépendante des travaux administratifs spéciaux demandant de l'initiative et des connaissances approfondies. Expérience en matière fiduciaire ou en comptabilité à l'Etat de Vaud ou dans un secteur parapublic; maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Lotus Notes) et connaissance de Procofierv et ProConcept. Casier judiciaire vierge. Sens des responsabilités, autonomie, esprit d'équipe.

Renseignements: Mme Corinne Demont, tél. 021/316 17 00.

Adresse: réf. 2532, Direction des Maisons d'arrêts et de préventive, Prison du Bois-Mermet, M. Charles Péquignot, Bois-Gentil 2 – 1018 Lausanne.

Secrétaire au Service des affaires culturelles 60%

Mission: exécution des travaux courants de secrétariat dans le cadre de la gestion des demandes de subvention: réception téléphonique, ouverture du courrier, correspondance (lettres-type); suivi, classement et archivage des dossiers; gestion de la base de données des subventions culturelles (cl. 15-18).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec 6 ans de pratique environ; sens de l'organisation, précision, vivacité d'esprit et autonomie; aisance en communication et intérêt marqué pour la vie culturelle vaudoise; maîtrise des outils informatiques.

Renseignements: M. Henry Rosset, tél. 021/316 33 03.

Adresse: réf. 2528, Service des affaires culturelles, Mme Brigitte Waridel, R. de la Barre 8 – 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration auprès de la Direction des Maisons d'arrêts et de préventive (Prison du Bois-Mermet à Lausanne ou de la Croisée à Orbe) 100%

Mission: au sein des Maisons d'arrêts et de préventive collaborer sur le plan administratif au suivi de dossiers liés à la gestion du personnel; assurer des tâches administratives générales (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC d'employé-e de bureau avec environ 5 ans de pratique professionnelle. Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Access, Lotus Notes), connaissances pratiques de la comptabilité. Connaissances des programmes Procofierv et ProConcept. Sens des responsabilités, autonomie et esprit d'équipe. Casier judiciaire vierge.

Renseignements: Mme Josiane Grivat, tél. 024/442 84 11.

Adresse: réf. 2545, Service pénitentiaire, Prison de la Croisée, Mme Josiane Grivat – 1350 Orbe.

Employé-e de bureau auprès de l'Etat Civil 50%

Mission: tenir les registres de l'état civil; collaborer au sein d'une petite équipe (cl. 6-8)

Profil: formation administrative (diplôme de secrétariat d'une école privée par exemple) ou pratique administrative de 3 ans au moins. Précision, rigueur, discrétion, esprit d'initiative, autonomie et soin dans le travail effectué. Maîtrise du français et connaissances d'une autre langue nationale souhaitées. Pratique de la dactylographie et de l'informatique. Aisance dans les contacts avec le public. Connaissances pratiques dans le domaine de l'état civil un atout.

Particularité: taux d'activité susceptible d'être augmenté à 100%.

Renseignements: M. Michel Perret, tél. 021/315 29 80.

Adresse: réf. 2509, Service de la population, M. Frédéric Chevally, Av. de Beaulieu 19 – 1014 Lausanne.

DFIN Département des finances

Bibliothécaire A ou B au sein du Service cantonal de recherche et d'information statistiques 60%

Mission: gestion et développement d'un centre de documentation statistique (5'000 ouvrages catalogués sur support informatique); aide à la recherche documentaire dans le cadre d'études et d'analyses entreprises dans le service; aide à la traduction de documents d'allemand en français; collaboration à la mise en place d'une politique d'archivage du service; valorisation et promotion du centre de documentation.

Profil: diplôme d'une école de bibliothécaires ou titre jugé équivalent. Ou pratique professionnelle de 3 ans environ en qualité de premier/ère assistant-e de bibliothèque assumant des responsabilités relevant d'un-e bibliothécaire diplômé-e. Ou pratique professionnelle de 5 ans environ en qualité de bibliothécaire B. Maîtrise du français et de l'allemand (parlé et lu couramment), connaissances d'anglais souhaitées. Maîtrise des outils informatiques bureautique et « métier »; apte à travailler de manière indépendante.

Renseignements: M. André Probst, tél. 021/316 29 99.

Adresse: réf. 2525, Service cantonal de recherche et d'information statistiques, M. André Probst, R. de la Paix 6 – 1014 Lausanne.

Concierge B au Service des gérances et des achats 100%

Mission: responsabilité de la conciergerie des bâtiments occupés par l'Administration cantonale situés dans le secteur de la Cité et de la Cathédrale: assurer la bienfaisance des nettoyages journaliers effectués sous mandats ou par du personnel auxiliaire; procéder aux réparations courantes; intégrer le processus de tri et de valorisation des déchets et y participer activement; exécuter les travaux spécifiques liés à ce poste (ex: acheminement journalier du courrier) (cl. 12-14).

Profil: CFC et activité de 5 ans environ, dont 2 ans en qualité de concierge professionnel-le; ou activité de 12 ans dont 3 ans environ comme concierge professionnelle. Idéalement CFC d'un métier du bâtiment. Autonomie dans le travail, sens des priorités, aptitude à conduire le personnel, disponibilité et entregent; souplesse, esprit d'équipe; connaissance des produits et machines de nettoyage.

Renseignements: M. Roland Perrin, tél. 021/316 74 66.

Adresse: réf. 2510, Service des gérances et des achats, M. Roland Perrin, R. de l'Université 5 – 1014 Lausanne.

Assistant-e de recherche ou empl. d'admin. au Service cantonal de recherche et d'information statistique 100%

Mission: gestion d'enquêtes et de fichiers; mise en forme de tableaux statistiques, correspondance, réception téléphonique, accueil des visiteurs.

Profil: CFC ou titre jugé équivalent avec une pratique professionnelle jugée utile à l'exercice de la fonction de 5 ans environ. Ou CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent. Ou CFC d'employé-e de bureau avec 5 ans de pratique environ. Intérêt pour l'information quantitative notamment dans le domaine de la santé. Connaissance des outils bureautiques (Excel, Word). Précision, sens de l'organisation, aptitude à travailler en équipe.

Renseignements: M. André Probst, tél. 021/316 29 99.

Adresse: réf. 2524, Service cantonal de recherche et d'information statistiques, M. André Probst, R. de la Paix 6 – 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration au sein de la Commission d'impôt et Recette de Lavaux à Cully 100%

Mission: collaborer au bon fonctionnement du service chancellerie/impôt anticipé en participant au traitement des dossiers simples relatifs à l'impôt anticipé, l'enregistrement, la saisie des éléments pour la facturation, aux sondages, aux statistiques. Divers travaux administratifs et accueil (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent. Ou CFC d'employé-e de bureau avec 5 ans de pratique environ. Dynamisme, autonomie, bonne faculté d'organisation, esprit de collaboration. Bonnes connaissances informatiques (Word, Excel).

Renseignements: Mme Brigitte Panchaud, tél. 021/316 24 01.

Adresse: réf. 2330, Administration cantonale des impôts, Mme Brigitte Panchaud, Av. Jomini 8, Case postale 177 – 1018 Lausanne 8.

Employé-e d'administration au sein de la Commission d'impôt et Recette de Lausanne-District 50%

Mission: assurer la gestion du secrétariat de la section des gains immobiliers, droits de mutations, successions et donations (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent. Ou CFC d'employé-e de bureau avec environ 5 ans d'expérience. La préférence sera donnée à un-e candidat-e dynamique, autonome, précis-e, ayant une expérience dans une étude de notaire. Connaissances informatiques (Word, Excel), aisance rédactionnelle, goût pour les chiffres.

Particularité: activité à mi-temps l'après-midi.

Renseignements: Mme Brigitte Panchaud, tél. 021/316 24 01.

Adresse: réf. 2507, Administration cantonale des impôts, Mme Brigitte Panchaud, Av. Jomini 8, Case postale 177 – 1018 Lausanne 8.

Employé-e principal-e d'administration auprès du Service du personnel 50%

Mission: Renforcer l'équipe des «Mutations salaires» et «Assurances sociales». Collaborer au secrétariat de la section Administration du personnel. Participer au développement de certains projets de cette section. (cl. 14-16).

Profil: CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent avec environ 6 ans de pratique. Bonnes connaissances de MS Office. Sens de l'organisation, de l'initiative et esprit d'équipe.

Renseignements: M. Pierre-Etienne Bertholet, tél. 021/316 19 39.

Adresse: réf. 2546, Service du personnel, M. Pierre-Etienne Bertholet, Rue Caroline 4 – 1014 Lausanne.

DSE Département de la sécurité et de l'environnement

Ingénieur-e C au sein du Service des eaux, sols et assainissement 100%

Mission: protection de l'environnement. Suivi des rejets industriels. Gestion des déchets spéciaux. Problématique des sites contaminés (cl. 22-25).

Profil: diplôme d'ingénieur-e EPF, inscription au REG A ou titre jugé équivalent. Ou diplôme d'ingénieur-e ETS, inscription au REG B ou titre jugé équivalent et pratique professionnelle de 3 ans environ. Expérience dans le secteur industriel ou artisanal ou dans le domaine de l'assainissement souhaitée. Aisance de contact.

Renseignements: M. Gérald Burnier, tél. 021/316 75 49.

Adresse: réf. 2534, Service des eaux, sols et assainissement, M. Gérald Burnier, R. du Valentin 10 – 1014 Lausanne.

OJV Ordre judiciaire vaudois

Substitut-e A du Procureur général 100%

Profil: brevet d'avocat.

Renseignements: M. le Procureur général du canton de Vaud, tél. 021/316 65 25.

Adresse: réf. 2539, M. le Procureur général du canton de Vaud, Cité-Devant 11 bis – 1014 Lausanne.

Chef-fe de secteur A, B ou C à l'Office des poursuites de l'arrondissement de Lausanne-Ouest 100%

Mission: responsable d'un secteur d'exécution forcée.

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent complété par une attestation de perfectionnement et de quelques années d'expérience au sein d'un Office des poursuites. Ou expérience en qualité de spécialiste d'opérations ou pratique de quelques années en qualité de chef-fe de secteur C ou B. Aptitude à diriger un secteur d'exécution forcée.

Renseignements: M. C. Bonjour, tél. 021/316 65 89.

Adresse: réf. 2538, Office des poursuites de l'arrondissement de Lausanne-Ouest, M. C. Bonjour, Ch. de Trabandan 28 – 1014 Lausanne.

Adjoint-e du/de la tuteur/trice général-e ou assistant-e social-e A ou B à l'Office du Tuteur général 100%

Mission: prise en charge individuelle de mandats tutélaires d'adultes; évaluation de situations sociales, familiales, socio-professionnelles et sanitaires complexes; mise en place de dispositifs d'aide adaptés; animation et coordination d'une petite équipe de collaborateurs/trices (assistant-e-s sociaux/ales et secrétaires).

Profil: diplôme d'assistant-e social-e ou titre jugé équivalent avec quelques années de pratique dès l'obtention du titre. Aptitude à travailler de manière autonome; connaissances approfondies de l'organisation cantonale d'action sociale et des dispositions en matière d'aide sociale; permis de conduire et véhicule indispensables.

Renseignements: Mme M. Bornicchia, tél. 021/316 66 62 ou M. Ch. Becco, tél. 021/316 66 92.

Adresse: réf. 2535, Office du Tuteur général, Mme M. Bornicchia, Ch. de Mornex 32 – 1014 Lausanne.

Assistant-e social-e à l'Office du Tuteur général 70%

Mission: prise en charge et suivi de tuteles d'adultes au sein d'un office spécialisé travaillant sous mandats confiés par les Justices de paix du Canton de Vaud.

Profil: diplôme d'assistant-e social-e ou titre jugé équivalent avec quelques années de pratique dès l'obtention du titre. Expérience confirmée du travail social polyvalent. Goût pour le travail administratif, aisance rédactionnelle. Aptitude à gérer des cas complexes.

Renseignements: M. Ch. Becco, tél. 021/316 66 92.

Adresse: réf. 2536, Office du Tuteur général, Mme M. Bornicchia, Ch. de Mornex 32 – 1014 Lausanne.

Spécialiste d'opérations A, B ou C ou employé-e d'administration au sein de l'Office des poursuites de l'arrondissement de Lausanne-Ouest 100%

Mission: travaux administratifs sur base de la loi sur la poursuite et la faillite. Contact avec le public, missions spéciales à l'extérieur.

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent. Connaissances informatiques souhaitées. L'attestation de perfectionnement et une expérience d'environ 3 ans offrent l'accès à la fonction de spécialiste d'opérations. Le nombre d'années d'expérience au sein d'un OP en qualité de spécialiste d'opérations détermine le niveau de fonction (C, B ou A).

Remarque: le-la titulaire sera appelé-e à utiliser son véhicule privé pour les besoins du service.

Renseignements: M. C. Bonjour, tél. 021/316 65 89.

Adresse: réf. 2537, Office des poursuites de l'arrondissement de Lausanne-Ouest, M. C. Bonjour, Ch. de Trabandan 28 – 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration au sein de l'Office des poursuites de Lausanne-Est 100%

Mission: travaux de secrétariat (cl. 10-12).

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent. Ou CFC d'employé-e de bureau avec environ 5 ans de pratique. Bonne orthographe et maîtrise de l'outil informatique.

Renseignements: M. J. Reymond, tél. 021/316 66 05.

Adresse: réf. 2541, Office des poursuites de Lausanne-Est, M. J. Reymond, Ch. de Trabandan 28 – 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration à l'Office des poursuites et faillites de l'arrondissement de Morges 100%

Mission: travaux de secrétariat (cl. 10-12)

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent. Ou CFC d'employé-e de bureau avec environ 5 ans de pratique. Bonne orthographe et maîtrise de l'outil informatique.

Renseignements: M. R. Chappuis, tél. 021/803 90 50.

Adresse: réf. 2543, Office des poursuites et des faillites de l'arrondissement de Morges, M. R. Chappuis, Place St-Louis 4, 1110 Morges.

DINF Département des infrastructures

(2 postes) Chef-fe de projet utilisateur A (informatique) au sein du Secrétariat général – Unité informatique Riponne 100%

Mission: assurer les rôles de correspondant-e informatique, d'assistant-e à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre du suivi et du développement de différentes applications « métiers » ainsi que de spécialiste informatique en matière de controlling (cl. 28-30).

Profil: titre universitaire, diplôme ETS ou diplôme fédéral d'informaticien-ne de gestion ou titre jugé équivalent avec environ 8 ans de pratique, dont 3 ans dans l'informatique. Ou titulaire d'un diplôme d'ingénieur-e civil-e avec une solide expérience en informatique. Maîtrise de la méthodologie et des outils de concep-

tion d'applications, de la coordination et de la conduite de projets informatiques; aisance dans les systèmes de gestion de bases de données (oracle) et les outils/langages connexes, les systèmes d'exploitation (UNIX-Solaris, NT) et les environnements informatiques en rapport avec le controlling.

Renseignements: M. Jean-Paul Jaunin, tél. 021/316 70 12 et M. Louis Boyer, tél. 021/316 24 81.

Adresse: réf. 2497 et réf. 2527, Secrétariat général du Département des infrastructures, M. Daniel Bringolf, Place de la Riponne 10 – 1014 Lausanne.

Chef-fe de projet utilisateur B (informatique) au sein du Secrétariat général – Unité informatique Riponne 100%

Mission: assurer les rôles de correspondant-e informatique, d'assistant-e à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre du suivi et du développement de différentes applications « métiers » ainsi que de spécialiste informatique en matière de controlling (cl. 28-30).

Profil: titre universitaire, diplôme ETS ou diplôme fédéral d'informaticien-ne de gestion ou titre jugé équivalent avec environ 6 ans de pratique, dont 3 ans dans l'informatique. Ou CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent avec une pratique professionnelle de 12 ans dont 5 ans dans l'informatique. Les candidatures d'ingénieur-es en génie civil complétées par une solide pratique de l'informatique seront bienvenues. Maîtrise de la méthodologie et des outils de conception d'applications, de la coordination et de la conduite de projets informatiques; aisance dans les systèmes de gestion de bases de données (oracle) et les outils/langages connexes, les systèmes d'exploitation (UNIX-Solaris, NT) et les environnements informatiques en rapport avec le controlling.

Renseignements: M. Louis Boyer, tél. 021/316 24 81.

Adresse: réf. 2526, Secrétariat général du Département des infrastructures, M. Daniel Bringolf, Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne.

Ingénieur-e A au sein du Service de l'information sur le territoire 100%

Mission: diriger et organiser les activités réalisées par l'entité de diffusion des données: mise à jour et exploitation de la base de données cadastrales officielle, mise à jour de la base de données de consultation publique et diffusion des données sous forme graphique et numérique; piloter les projets de modernisation et d'automatisation des processus; assurer la responsabilité du système de management de la qualité du service, faire évoluer et mettre à jour le système documentaire, le manuel des processus et le manuel qualité (cl. 27-30).

Profil: diplôme d'ingénieur-e EPF, inscription au REG A ou titre jugé équivalent avec 8 ans de pratique environ. Très bonnes connaissances des technologies de l'information et des systèmes de management de la qualité. Maîtrise des techniques de gestion de projet. Expérience dans les domaines de l'acquisition des données, de la mensuration et de la numérisation des plans cadastraux. Faculté d'organisation et aptitude à gérer une équipe. Aisance dans l'utilisation des outils informatiques. Connaissances de l'anglais et de l'allemand.

Renseignements: Mme Béatrice Simos-Rapin, tél. 021/316 24 60.

Adresse: réf. 2485, Service de l'information sur le territoire, Université 3 – 1014 Lausanne.

APROMAD

Assistant-e sociale au service de santé du personnel de l'APREMADOL – L'ALSMAD – L'APROMAD 40%

Mission: en collaboration avec le médecin-conseil pour la santé du personnel et l'infirmière de santé, contribue à préserver et à promouvoir la santé des collaborateurs/trices; à gérer les problématiques sociales en lien avec la sécurité et la santé du personnel; à conseiller, soutenir, accompagner les collaborateurs/trices dans leurs problèmes sociaux (selon barème de l'Etat de Vaud).

Profil: formation en travail social; expérience ou intérêt pour la santé du personnel; intérêt et/ou expérience du travail pluridisciplinaire; connaissance du réseau médico-social vaudois; maîtrise de l'informatique (Word, Excel, FileMaker); capacités d'écoute et de communication, sens de la négociation; autonomie, adaptabilité et rigueur dans le travail; connaissance et/ou expérience des systèmes de qualité. Permis de conduire et véhicule indispensables.

Renseignements: Mme Monique Moser Boujol, tél. 021/636 01 36.

Adresse: APREMADOL, Mme Monique Moser Boujol, Av. de la Poste 14 – 1020 Renens.

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

BRM Bureau du recrutement et de la mobilité
Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 1014 Lausanne Tél. 021/316 29 20 Fax 021/316 29 23
Heures d'ouverture: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h.



Les décisions de la quinzaine

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

Adhésion du Canton de Vaud à l'accord intercantonal sur les HES

Par décret du 26 septembre 2000, entré en vigueur le 27 novembre 2000, le Grand Conseil vaudois a autorisé le Conseil d'Etat à adhérer à l'accord intercantonal sur les hautes écoles spécialisées (AHES) pour les années 1999 à 2005. Dans sa séance du 8 janvier 2001, le Conseil d'Etat a adopté une déclaration formelle d'adhésion à cet accord au nom du canton, par voie d'arrêté.

Jean-Pierre Rochat, chef du Service de la formation professionnelle, 021/316 63 06

Groupement de deux établissements cantonaux d'enseignement et de perfectionnement professionnels

Le Conseil d'Etat a décidé le groupement du Centre d'enseignement professionnel du Nord vaudois (CEPNV) et de l'Ecole technique de Sainte-Croix (ETSC) en un seul établissement portant le nom de Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV), sis à Yverdon-les-Bains. Le Centre d'enseignement professionnel du Nord vaudois (CEPNV) et l'Ecole technique de Sainte-Croix (ETSC) sont deux établissements d'enseignement et de perfectionnement professionnels, situés dans le Nord vaudois, distants de 20 kilomètres environ. Ils partagent, pour les formations à plein temps, le même bassin de recrutement. Incitées par le Service de la formation professionnelle, les directions du CEPNV et de l'ETSC se sont concertées afin de mettre en oeuvre un développement conjoint des deux institutions pour répondre avec plus d'efficacité à la demande régionale de formation professionnelle.

Eric de Murali, chef du secteur planification-bâtiments au Service de la formation professionnelle, 021/316 63 26

Subventionnement des cours préparant au brevet fédéral de comptable

Le Conseil d'Etat a répondu à la question adressée par le député André Groux relative à la prise de position du Service de la formation professionnelle au sujet des subventions accordées au cours préparant au brevet fédéral de comptable de Virgile Formation et de la SSEC. Ces deux institutions de perfectionnement professionnel répondent aux exigences légales et réglementaires en vigueur et seront donc traitées sur un pied d'égalité en ce qui concerne les subventions cantonales.

Jean-Pierre Rochat, chef du Service de la formation professionnelle, 021/316 63 07

Formations des secteurs de la santé et du social: création d'un CFC, principe de rattachement et création d'un poste de chargé de mission

Le Conseil d'Etat a confirmé la création d'un CFC d'assistante en soins (ouverture dès août 2001) et la mise sur pied, au Service de la formation professionnelle, d'un secteur " professions de la santé " animé par un adjoint pédagogique à mi-temps. Il a également décidé la création d'un poste de chargé de mission pour la mise en oeuvre d'une direction cantonale de la partie vaudoise de la future HES santé-social romande. Les engagements liés à ces créations de postes seront conclus à titre temporaire.

Philippe Lavanchy, chef du SESSFO, 021/316 34 01

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Etudes préliminaires pour le nouveau site du Musée cantonal des beaux-arts

Bâtiment du Crédit Foncier à Chauderon, Flon, Sébeillon ou Bellerive, autant de variantes sur lesquelles une commission ad hoc a planché avant de rendre son rapport au Gouvernement qui vient de se déterminer: le site de Bellerive est le plus approprié au déménagement du Musée cantonal des beaux-arts (MCBA), actuellement au Palais de Rumine. Le Conseil d'Etat demande un crédit de 380'000 francs pour engager les études préliminaires. Le nouveau musée pourrait ouvrir ses portes en 2007.

Brigitte Waridel, Chef du service des affaires culturelles, 021/316 33 00

Droit de visite étendu pour les toxicomanes en détention préventive

Le Conseil d'Etat, en réponse à une interpellation du député Michel Glardon, a confirmé l'extension du droit de visite en détention préventive, sans demande d'autorisation préalable à toutes les institutions agréées par les autorités pénales et pénitentiaires susceptibles d'accueillir des personnes relevant de l'art. 44 CP, condamnés toxicomanes dont la peine est suspendue au profit d'un traitement institutionnel ou ambulatoire. Il ne renonce cependant pas aux entretiens systématiques organisés par les représentants du Centre du Levant depuis de nombreuses années auprès de tous les toxicomanes incarcérés.

André Vallotton, chef du Service pénitentiaire, 021/316 48 00

Rapport sur les affaires extérieures: les collaborations intercantionales s'intensifient

La politique extérieure du Canton de Vaud durant l'année écoulée (01.09.99 - 31.08.00) est parvenue à développer singulièrement les coopérations intercantionales et régionales tant en Suisse qu'à l'échelle transfrontalière. Plusieurs projets englobant, entre autres, l'essor économique, la recherche, la formation et l'emploi, ont abouti ou démarré. D'autres sont à l'étude et devraient être lancés au cours des prochains mois. Enfin, une

percée est intervenue au sein de la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) qui met en oeuvre un contrôle démocratique au niveau des parlements. Ceci fait l'objet d'un rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil.

Jean-Pierre Hocké, chef du Service des affaires extérieures, 021/316 44 11

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Trois places provisoires de stationnement pour les gens du voyage

Le Conseil d'Etat a décidé de créer trois nouvelles places de stationnement provisoires pour accueillir les Gens du voyage de passage sur le territoire cantonal. Elles seront installées sur les communes de St-Cergue, d'Orbe et de Cheseaux/Lausanne et viendront ainsi compléter les deux places déjà existantes de Payerne et de Rennaz. Elles seront ouvertes dès le printemps 2001 pour une période de 10 ans et permettront d'éviter les stationnements «sauvages», trop souvent source de conflits avec les propriétaires.

Jean-Claude Mermoud, chef du département de la sécurité et de l'environnement, 021/316 45 00

Police cantonale: de nouveaux moyens pour l'informatique

La Police cantonale va se doter de moyens informatiques supplémentaires. Dans ce but, le Conseil d'Etat propose de lui accorder un crédit de 2,3 millions de francs qui permettra notamment à la Police cantonale l'extension des applications fédérales de lutte contre la criminalité, de renforcer les centres autoroutiers et d'intervention, de renforcer ORCA et d'améliorer l'accès aux données depuis les véhicules en patrouille. Ces nouveaux moyens informatiques seront progressivement opérationnels entre 2001 et 2003.

Pierre Gilléron, police cantonale, 021/644 80 23

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Planification hospitalière: le rapport du Conseil d'Etat sera publié cette année

Dans sa réponse aux postulats Ghiringhelli, Poget et Recordon relatifs à la planification hospitalière et la politique cantonale en matière de soins palliatifs, le Conseil d'Etat relève que l'élaboration de la planification hospitalière prend plus de temps que prévu en raison de la grande complexité de la démarche. Le Conseil d'Etat informe donc le Grand Conseil qu'il remet à 2001 la présentation de son rapport initialement prévue en 2000, et qu'il fait de même pour le postulat Glardon sur la politique cantonale en matière de soins palliatifs, dont la problématique doit être traitée simultanément.

Marc Diserens, chef du Service de la santé publique, 021/316 42 41

Nouveau règlement sur le commerce des médicaments

Le Conseil d'Etat a adopté un nouveau règlement sur le commerce des médicaments destinés à la médecine humaine. Il remplace deux règlements antérieurs portant sur la mise dans le commerce, la vente par correspondance et l'envoi postal de médicaments. Le nouveau règlement autorise les pharmaciens vaudois à envoyer par la poste des médicaments prescrits par les médecins, ce qui permet de rétablir une égalité de traitement entre pharmaciens vaudois et pharmaciens d'autres cantons déjà autorisés à exercer cette activité. L'envoi postal de médicaments faisant l'objet d'une ordonnance médicale est soumis à autorisation du Département de la santé et de l'action sociale, qui fixe les conditions de sécurité pour la protection des patients.

Anne-Sylvie Fontannaz, pharmacienne cantonale, 021/316 42 01

Conditions d'exploitation des organisations de soins à domicile

Le Conseil d'Etat a adopté un nouveau règlement fixant les conditions d'exploitation des organisations de soins à domicile, en vue de l'obtention d'une autorisation d'exploiter. Ces conditions ont pour objectif de garantir la sécurité et la qualité des soins prodigués par les services de soins à domicile. Cette reconnaissance constitue une condition pour que les organisations de soins à domicile puissent facturer leurs prestations auprès des assureurs-maladie. Le règlement s'applique aux organisations de soins à domicile déjà existantes, notamment les centres médico-sociaux, aux établissements médico-sociaux qui exploitent des logements protégés et aux autres organismes qui souhaiteront pratiquer des soins à domicile à l'avenir.

Françoise Jaques, adjointe Service santé publique, 021/316 42 12



Statut et activité du Contrôle cantonal des finances

Dans sa réponse à l'interpellation du député Philippe Leuba concernant le Contrôle cantonal des finances, le Conseil d'Etat tire un bilan très positif de l'activité de cet organe. La qualité de ses rapports a en effet permis de réformer et de renforcer de nombreux domaines de l'administration. En matière de communication, le Conseil d'Etat et les Commissions de gestion et des finances du Grand Conseil ont jugé nécessaire d'élaborer un texte normatif régissant la publication des rapports du CCF. C'est ainsi que le Conseil d'Etat a édicté, en date du 7 février 2000, un arrêté régissant cette activité. Le texte indique que la diffusion des rapports du CCF doit faire l'objet d'une décision du Conseil d'Etat. Dans le cas où un rapport a été commandé par une commission, la compétence de diffuser le document appartient au Conseil d'Etat et à la commission mandante.

Charles Favre, Chef du Département des finances, 021/316 20 01

Relations entre l'Etat de Vaud et ses consultants

Le Conseil d'Etat a répondu à l'interpellation Marianne Huguenin du 7 mai 1996 relative à une évaluation globale des relations entre l'Etat de Vaud et ses consultants. Il rappelle que les décisions d'adjudications dans ce domaine sont désormais régies par l'accord intercantonal du 25 novembre 1994 sur les marchés publics. Par ailleurs, le Conseil d'Etat reste convaincu que le recours aux consultants externes ne doit intervenir que dans des cas limités. Suite à une recommandation de la Table Ronde, une procédure globale de suivi des mandats est en cours d'élaboration.

Daniel Depelteau, Service des finances, 021/316 25 74



Le Conseil d'Etat approuve les objectifs de la révision de la loi fédérale sur les cartels

La révision de la loi fédérale sur les cartels fait partie du programme de modernisation législative visant à améliorer les conditions-cadres de l'économie suisse, tout en accélérant l'euro-compatibilité du droit fédéral. Répondant à une consultation sur ce projet, le Conseil d'Etat en approuve l'esprit et soutient l'objectif qui consiste à rendre plus sévères les dispositions actuelles, plaçant ainsi les organes dirigeants des entreprises suisses devant leur responsabilité éventuelle en matière de distorsion délibérée de la concurrence. Le Conseil d'Etat estime cependant qu'une représentation des partenaires sociaux au sein de la Commission sur la Concurrence doit être maintenue.

Philippe Sordet, chef du Service de l'économie et du tourisme, 021/316 63 99

Création d'un casino A à Lausanne: la décision finale appartient à la Confédération

En réponse à une lettre de la Conférence des syndicats du district de Vevey, qui s'indigne du soutien cantonal à l'implantation d'un casino A (grands jeux) à Lausanne plutôt qu'à Montreux et demande aux autorités cantonales de revoir leur position, le Conseil d'Etat remarque en substance que la décision finale appartient à la Confédération. Il précise que c'est sur la base des dossiers préparés par les intéressés et en tenant compte de la concurrence entre les cantons qu'il a annoncé son soutien à la création d'un casino A à Lausanne et de deux casinos B (petits jeux) à Montreux et à Yverdon-les-Bains.

Philippe Sordet, chef du Service de l'économie et du tourisme, 021/316 63 99

Indemnisation des demandeuses d'emploi en cas d'accouchement

Faisant suite à une interpellation de la députée Christiane Jaquet-Berger qui s'inquiète de la protection accordée aux demandeuses d'emploi suite à leur accouchement, le Conseil d'Etat répond que, pour remédier à l'absence d'une assurance-maternité, il applique une directive du Secrétariat d'Etat

à l'économie (SECO). Cette dernière permet une indemnisation normale des assurées qui poursuivent leurs recherches de travail. Le Conseil d'Etat indique encore qu'il a donné un avis positif pour l'instauration d'un congé maternité de huit semaines dans le cadre de la consultation fédérale sur un projet de modification de l'assurance chômage qui devrait entrer en vigueur en 2003.

Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021/316 61 01

Oui au projet fédéral de lutte contre le travail au noir

En réponse à une consultation fédérale sur le projet de lutte contre le travail au noir, le Conseil d'Etat - après consultation des milieux concernés - se déclare favorable à cette initiative, estimant qu'un dispositif concerté avec les partenaires sociaux est la solution la plus appropriée pour réduire à terme le travail souterrain. Il approuve les nouvelles sanctions prévues à l'encontre des employeurs violant gravement les dispositions fédérales mais juge excessive l'aggravation des peines existantes.

Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021/316 61 01

François Czech, chef de l'Inspection cantonale du travail, 021/316 61 31

Eleveurs de porcs: restitution des titres de participation du Centre de testage de Sempach

Suite à la reprise de la gestion du Centre de testage de Sempach (MLP) par Suisseporcs, le Conseil d'Etat a accepté de restituer sans contre-partie à cette organisation des éleveurs de porcs les quatorze titres de participation de Fr. 500.- chacun du Centre de testage MLP de Sempach (Fédération suisse pour les épreuves d'engraissement et d'abatage du porc). Les éleveurs de porcs disposeront ainsi d'une structure privatisée plus efficace.

Olivier Dunant, chef du Service de l'agriculture, 021/316 61 98



Plan cantonal d'affectation du Mormont

Le plan cantonal d'affectation (PAC) N° 308 «Le Mormont» a été adopté et est entré en force en été 2000. Il assure une protection globale du site tout en assurant l'approvisionnement en calcaire de la cimenterie d'Eclépens. Le Conseil d'Etat a désigné la commission de suivi prévue à l'article 6 du règlement du PAC. Elle sera présidée par M. Jean-Luc Perret, secrétaire général du DINF, qui avait conduit les travaux du groupe de travail chargé d'élaborer le plan. La commission comprend des représentants des 4 communes qui partagent le Mormont, des services de l'Etat concernés, des propriétaires, des associations protégeant la nature et de la cimenterie qui exploite la carrière.

Jean-Luc Perret, secrétaire général, 021/316 70 03

Antoine Lathion, juriste, 021/316 75 15

Parures de l'Être et du Paraître au mu.dac



PHOTOS SP

Au premier plan, un collier de dents de cachalot des Iles Fidji, porté uniquement par les chefs de tribus. A l'arrière, la création de Paul Derrez en liège et coton (1985).

Marie Alamir, historienne de l'art et Carole Guinard, créatrice de bijoux confrontent, le temps d'une exposition, les parures d'ici et d'ailleurs. Un parcours truffé de surprises au gré des matériaux, des formes et des cultures.

Les arts dits primitifs, africains, océaniques ou amérindiens ont joué un rôle fondamental dans la naissance de l'art moderne. Un thème très peu abordé jusqu'ici dans le domaine des arts décoratifs. Et pourtant, ces arts représentent une source de réflexion et d'inspiration importante. Le bijou contemporain, quant à lui, a trouvé une nouvelle vitalité ces trente dernières années: dans sa quête de sens et de renouvellement, il a rencontré certaines caractéristiques de la parure ethnique traditionnelle.

L'exposition présentée au Musée de design et d'arts appliqués rend hommage à ces différentes formes de créativité, et s'interroge sur les affinités entre ces objets d'ici et d'ailleurs, et les liens avérés ou fortuits qui les unissent. En accordant une grande liberté de lecture aux visiteurs, qui peuvent aborder cette juxtaposition de formes, de matériaux et de cultures artistiques par le pur plaisir de l'œil ou le regard du philosophe sur le besoin de paraître.

DG



Parures d'ailleurs, parures d'ici: incidences, coïncidences?, mu.dac, pl. de la Cathédrale 6, Lausanne, jusqu'au 25 février 2001 (me-di 11h-18h; ma 11h-21h).

A gauche, un pendentif satiné en argent et fil de Thérèse Hillbert (1995).

A droite, une tabatière en bois, aluminium et fer, dont les aînés du Kenya ne se séparent jamais. Ils la suspendent à leur cou au bout d'une longue chaîne souvent façonnée à la main.

Théâtre

Kléber Méleau, Lausanne. *Vous vivrez comme des porcs* de John Arden. Mise en scène et costumes: Françoise Courvoisier. Jusqu'au 28 janvier (ma-je 19h, ve-sa 20h30, di 17h30).

La Grange de Dorigny, Lausanne. *Ecce Homo* d'après Friedrich Nietzsche. Texte et musique de Dominique Lehmann. Du 8 au 18 février (ma-je 19h, ve-sa 20h30, di 17h).

Théâtre de Grand Champ, Gland. *Mort accidentelle d'un anarchiste* de Dario Fo. Mise en scène de Jacques Echantillon. Vendredi 26 janvier, 20h30.

Palais de Rumine. *Bassist Instinct 2.* Musique de Léon Francioli. Jusqu'au 28 janvier (me-sa 21h, di 18h).

Théâtre de Vidy, Lausanne.

Gopf de Metzger Zimmermann de Perrot à la Passerelle. Jusqu'au 27 janvier (me-sa 20h).

Un jour en été de Jon Fosse. Mise en scène Michel Lassalle. Du 26 janvier au 18 février à la Salle Charles Apothéloz. (ma-je 19h, ve 20h30, sa 19h, di 17h30).

Les dimanches de la vie par le Théâtre Musical. Mise en scène Anne-Marie Delbart. Du 30 janvier au 25 février au Chapiteau (ma-sa 20h, di 17h).

Centre paroissial d'Ouchy, Lausanne. *La montagne aux trois couleurs* par la Cie Les Croquettes. Spectacle de marionnettes suivi d'une collation avec les artistes. Mercredi 7 février, 15h.

Musique

Eglise de Saint-Etienne, Moudon. *Cuivres du Château d'Yverdon-les-Bains.* Direction Jacques Hügni. Dimanche 4 février 17h.

Salle Métropole, Lausanne. *Sérénade no 6 de W. A. Mozart. Wagner-Idyll et Mahler Moment de D. Schnebel, Aria de J. Cage et Verklärte Nacht d'A. Schönberg.* Sous la direction de Christian Zacharias, avec salome Kammer, soprano. Mercredi 24 janvier, 20h.

Expositions

Musée de l'Elysée, Lausanne. *Robert Capa: l'épopée du reportage. Nicolas Savary: architectures/fictions. Maurice Vouga: jeux de mots.* Du 25 janvier au 16 avril (lu-di 11h-18h).

Maison Visinand, Montreux. *Architectures imaginaires.* Une centaine d'oeuvres de 26 artistes de la Collection de L'Art Brut, Lausanne. Jusqu'au 25 février (ma-di 15h-18h).